INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam Alternative Equity Market Neutral, un compartiment de la SICAV-FIS Candriam Alternative

Classe Classique-H - Actions de Capitalisation : LU1246236936

Classique-H libellée en CHF, couverte contre l'EUR

Gestionnaire: Candriam Luxembourg

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités:

1. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie d'investissement :

- Actions - et/ou valeurs assimilables à des actions - de sociétés des pays développés et/ou de sociétés des pays émergents, de toute capitalisation ;

- Contrats à terme (futures, options et swaps) sur marché réglementé ou de gré à gré. Ces produits sont utilisés dans un but d'exposition, d'arbitrage ou de couverture. Les sous-jacents de ces instruments financiers dérivés peuvent être des :

* Actions et/ou valeurs assimilables à des actions
* Indices d'actions
* Parts d'organismes de placement collectif
* Devises, dans un but de couverture

- Opérations de prise en pension et mise en pension ;
- Opérations de prêt et emprunts de titres ;
- Exchange traded notes sur indices d'actions ;
- Parts d'organismes de placement collectif.

2. Dans le cadre de la gestion des liquidités :

- Instruments du marché monétaire, dont la notation court terme est au minimum A-2 à l'acquisition (ou équivalent) par une des agences de notation, émis par tous types d'émetteurs ;
- Opérations de prise en pension ;
- Obligations et autres titres de créance, dont la notation court terme est au minimum A-2 à l'acquisition (ou équivalent) par une des agences de notation, émis par tous types d'émetteurs ;
- Valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire équivalents à ceux décrits ci-dessus, dépôts ou liquidités.

Stratégie d'investissement:

Sur la durée de placement recommandée, le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds s'inscrit dans un style de gestion dit « Equity Market Neutral », c'est-à-dire que, en fonction des opportunités d'investissement qu'il identifie et d'analyses quantitatives et qualitatives, le Gestionnaire prendra simultanément des positions à l'achat sur des actions dont il pense qu'elles ont toutes choses égales par ailleurs le potentiel de s'apprécier et des positions à la vente sur d'autres actions. Ce style de gestion permet de garder une exposition limitée au marché actions.

Pour plus d'informations sur l'identification des opportunités d'investissement et les analyses quantitatifves et qualitatives, veuillez vous référer au prospectus.

Cette classe d'actions couverte vise à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment EUR et l'CHF (la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte). Cela réduit, mais n'élimine pas complètement le risque de change.

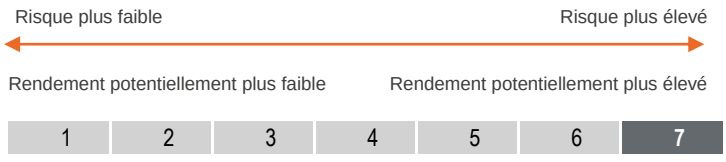
Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Remboursement des actions: Sur demande, une fois par semaine, au Luxembourg.

Affectation des résultats: Réinvestissement.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque reflète le maximum entre, d'une part, la volatilité historique du fonds et, d'autre part, la volatilité équivalente à celle découlant de la limite de risque adoptée par le fonds La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risque d'arbitrage:** Le fonds pourra avoir recours à la technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés ou anticipés entre deux titres/secteurs/marchés/devises. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative du fonds peut baisser
- **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.79%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	1.17% - (Le pourcentage représente le montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice et correspondant à 20% par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission à savoir SARON Capitalised). La commission de performance assujettie à une high water mark.

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

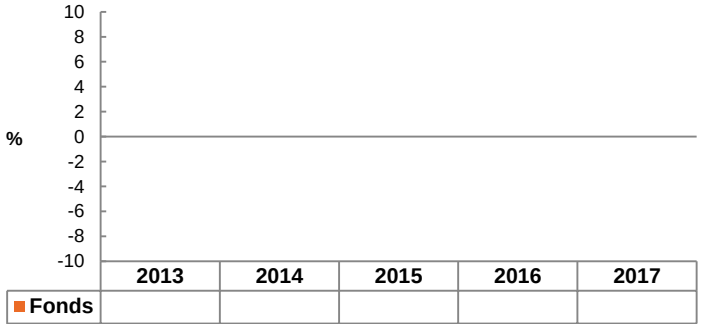
Frais courants:

Le chiffre communiqué est une estimation reflétant la situation actuelle des frais courants. Pour chaque exercice, le rapport annuel donnera le montant exact des frais encourus.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par le dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du document d'émission accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES



Il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

Année de création de l'action: 2016.

Devise: CHF.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire: RBC Investor Services Bank S.A.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Alternative. Le document d'émission et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le document démission.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le document d'émission et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social du gestionnaire et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Candriam Alternative est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA). Le présent document est établi dans le respect des conditions de forme et de fonds figurant dans le règlement (UE) N° 583/2010 du 1er juillet 2010.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du document d'émission.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/09/2018.